



EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

INFORUP

SEMAINE DU 8 AU 12 FÉVRIER 2021

**LA PRÉSIDENTE PORTUGAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) PRÉSENTE SES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE COMMERCIALE : LE RESPECT DES TRAITÉS ET DES NORMES COMMERCIALES SONT AU CŒUR DU PROGRAMME :**

Un webinaire sur la politique commerciale de l'UE a été organisé mercredi 10 février par la présidence portugaise du Conseil de l'UE. Les représentants de celle-ci ont rappelé que la conclusion d'accords commerciaux est cruciale pour l'avenir de l'UE. Ils ont souligné que, dans la négociation des accords, un équilibre doit être trouvé entre le respect de nos engagements environnementaux, du consommateur et de nos entrepreneurs.

Lors du webinaire, la question de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur a été abordée. Les représentants portugais ont insisté sur l'importance de la ratification de l'accord, d'un point de vue géopolitique.

D'autres intervenants ont également pris la parole. Denis Redonnet, directeur général adjoint de la Direction générale du Commerce (Commission européenne), est intervenu pour exposer les mécanismes de protection et d'accompagnement des PME européennes dans le commerce mondial. Il a souligné l'importance de la protection des consommateurs face aux distorsions de concurrence.

Des entrepreneurs (chefs d'entreprises portugaises et représentants d'associations de filières industrielles portugaises) sont intervenus lors du webinaire et ont salué l'existence des traités de libre-échange, mais ont tenu à souligner quelques lacunes qui, à leurs yeux, provoquent des

inégalités entre eux et les acteurs économiques des pays-tiers.

## **DES ORGANISATIONS AGRICOLES S'ENGAGENT CONTRE L'ACCORD UE/MERCOSUR :**

Alors que la présidence portugaise a récemment déclaré vouloir reprendre les négociations sur l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur, trois organisations agricoles ont lancé, jeudi 11 février dernier, une campagne publique sur les réseaux sociaux contre cet accord.

Les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca), la confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) et l'association européenne des transformateurs de volailles et du commerce de la volaille (AVEC) ont en effet publié une vidéo dans laquelle elles expliquent les risques que représente la ratification potentielle de l'accord avec le Mercosur, qu'elles déclinent en trois raisons principales.

Les trois organisations considèrent notamment qu'il s'agit d'un accord « déséquilibré » handicapant les producteurs agricoles européens et les consommateurs (la vidéo se base sur l'exemple de la production de viande bovine). Elles redoutent de plus les « effets cumulatifs » qui pourraient s'additionner à ceux causés par les accords commerciaux en vigueur et ceux à venir. Enfin, elles déplorent le fait que l'Europe soit prête à importer sur son marché des produits qui ne respectent pas les exigences strictes imposées aux producteurs européens. L'exemple du sucre est utilisé dans la vidéo pour expliciter ce point.

*Vous trouverez la vidéo au lien suivant (en anglais) : <https://bit.ly/3aQH6pM>*

## **CLÉMENT BEAUNE AUDITIONNÉ DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES DU SÉNAT :**

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, Clément Beaune, a été auditionné, jeudi 11 février, devant la Commission des affaires européennes du Sénat.

Cette audition avait pour objectif de s'assurer que les résolutions adoptées par le Sénat avaient bien été suivies dans les négociations sur le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) ainsi que sur la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC).

Pour rappel, le Sénat a adopté deux résolutions, en mai 2019 et en février 2020, respectivement sur le CFP et sur la réforme de la PAC. Ces deux résolutions demandaient toutes deux au gouvernement, notamment, que les fonds de la PAC soient maintenus pour la future période de programmation.

Sur ce sujet, Clément Beaune est revenu sur les avancées obtenues par la France depuis 2019, notamment le relèvement des montants de la PAC et la stabilisation des revenus des agriculteurs via le premier pilier.

Par ailleurs, la sénatrice Gisèle Jourda (PS) a interpellé le secrétaire d'État concernant les aides pour le secteur viticole, faisant ensuite un parallélisme avec les aides en faveur des Outre-mer. Elle a indiqué qu'il était à « *chaque fois difficile d'activer des mécanismes qui sont prévus* » et que « *chaque fois, il faut que nous nous battions alors que ces paramètres devraient être de l'ordre de l'automatisme* ». La Sénatrice a conclu son intervention en estimant que cela était également le cas pour le POSEI.

Le secrétaire d'État a répondu partager son avis, mais n'a pas fait plus de commentaires.

Enfin, Clément Beaune a également évoqué les accords commerciaux et les risques qu'ils peuvent poser pour l'agriculture française. Il a notamment cité l'accord du Mercosur et ses impacts environnementaux.

*Vous pouvez retrouver aux liens suivants :*

- *La vidéo de l'audition de Clément Beaune :*

[https://videos.senat.fr/video.2111804\\_6024cf30b3ebf.audition-de-m-clement-beaune-sur-le-suivi-des-resolutions-europeennes-du-senat](https://videos.senat.fr/video.2111804_6024cf30b3ebf.audition-de-m-clement-beaune-sur-le-suivi-des-resolutions-europeennes-du-senat)

- *La résolution du Sénat sur le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, en date du 11 février 2020 :* <https://www.senat.fr/leg/tas19-060.html>

- *La Résolution du Sénat sur la réforme de la Politique Agricole Commune, en date du 9 mai 2019 :* <https://www.senat.fr/leg/tas18-096.html>

## **LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE D'ÉTENDRE DE DEUX MOIS LA PÉRIODE D'APPLICATION TRANSITOIRE DE L'ACCORD DE COMMERCE ET DE COOPÉRATION AVEC LE ROYAUME-UNI :**

La Commission européenne a publié une proposition de décision du Conseil visant à repousser la date butoir de la période d'application transitoire de l'Accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni au 30 avril 2021.

Ce report accorderait ainsi deux mois supplémentaires au Parlement européen pour ratifier l'Accord et aux services d'interprétation de l'UE pour la traduction du texte.

Avant de prendre effet, cette proposition doit d'abord être adoptée par le Conseil de l'UE puis être approuvée par Michael Gove, ministre d'État britannique au Cabinet, chargé de représenter le Royaume-Uni au Conseil de Partenariat de l'Accord.

En outre, suite aux plaintes de certains députés européens concernant le manque de responsabilités accordées au Parlement européen dans le processus de négociation et de ratification de l'Accord, la Commission européenne s'est engagée, face aux commissions du commerce international (INTA) et des affaires étrangères (AFET) le vendredi 5 février dernier, à impliquer davantage les eurodéputés dans la mise en œuvre du texte.

*Vous trouverez au lien suivant la proposition de décision du Conseil mentionnée plus haut :*  
[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=comnat:COM\\_2021\\_0064\\_FIN2](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=comnat:COM_2021_0064_FIN2)

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021

	PARLEMENT EUROPÉEN	COMMISSION EUROPÉENNE	AUTRES ORGANES EUROPÉENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 15/02</b>			<b>Conseil de l'UE Comité spécial Agriculture</b> <i>Paquet de réformes de la PAC après 2020 ; Règlement sur les plans stratégiques de la PAC ; Informations sur les résultats du dernier trilogue.</i>	
<b>Mardi 16/02</b>				
<b>Mercredi 17/02</b>				
<b>Jeudi 18/02</b>				
<b>Vendredi 19/02</b>				